



Novembre 2025



Révision du Plan Local d'Urbanisme Approbation

Annexe A9 – Droit de Préemption Urbain - Délibération

FRANCHELEINS



PROCEDURE	DATE
Révision du PLU prescrite le	7 juillet 2022
Approuvé par le conseil municipal en date du	24 novembre 2025

Rédaction : Richard Benoit et Solveig CHANTEUX

Cartographie : Richard BENOIT

Labellisé



RSE Positive
labellucie.com



Agence Mosaïque Environnement

111 rue du 1er Mars 1943 - 69100 Villeurbanne tél. 04.78.03.18.18 - fax 04.78.03.71.51

agence@mosaïque-environnement.com - www.mosaique-environnement.com

SCOP à capital variable – RCS 418 353 439 LYON

**Délibération en date du 24 novembre 2025
instituant le Droit de Préemption Urbain**